



PARENTHÈSE

Année 2025



Lever de soleil sur le canal, décembre 2025

Le mot de la Maire

Chers Argenviéroises et Argenviérois,

Je suis heureuse de vous présenter cette huitième édition de Parenthèse qui sera la dernière de notre mandat électoral.

Nous avons toujours souhaité et œuvré pour que ce bulletin municipal puisse être l'expression de l'action communale, celle de nos associations et de nos forces vives.

Je remercie tous les acteurs de notre commune, artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises ainsi que les bonnes volontés toujours prêtes à rendre service. Grâce à eux, notre commune existe, se dynamise et vit. Un grand merci aux membres des associations pour leur investissement au sein de notre commune.

Le tissu associatif est important, il permet de créer du lien, des rencontres, des moments festifs permettant de développer la vitalité communale.

N'oublions pas de saluer et remercier le dévouement des pompiers qui sont intervenus sur notre commune durant ce mandat lors des différents épisodes de grêle, de vents violents et d'interventions de secours aux personnes. Merci à eux pour leur engagement auprès de la population.

Je pense également aux gendarmes qui sont intervenus pour les différents délits, dégradations et vols dont la commune a été victime.

Je suis reconnaissante également aux agents de service des routes du département pour leurs conseils et leur appui logistique.

Merci aux agents communaux qui assurent l'entretien, les réparations et les maintenances pour que notre commune reste accueillante.

Un merci tout particulier à notre secrétaire de mairie qui vous accueille toujours avec le sourire et vous renseigne tout en gérant les nombreuses tâches administratives.

Pour terminer, je remercie toute l'équipe municipale pour son engagement et son soutien, pour leur travail visible et invisible afin qu'il fasse bon vivre à Argenvières.

Et merci à vous de nous avoir fait confiance.

Francine Ménard

LA RÉHABILITATION DE LA PLACE DU PLESSIS

Après l'enfouissement des différents réseaux (électricité, téléphonie et fibre optique), les travaux de réhabilitation de la Place du Plessis sont passés à la vitesse supérieure depuis le mois de septembre.

L'entreprise Eiffage, qui avait été retenue suite à l'appel d'offre, a réalisé les travaux de terrassement et de voirie. Ces travaux se sont terminés fin octobre et la place est désormais dans sa version définitive en terme de voirie, accotements et trottoirs avec également la création des noues paysagères.

Concomitamment aux travaux de voirie et suite à l'enfouissement des réseaux, les poteaux en béton ont été déposés et les nouveaux candélabres avec éclairage led ont été installés.

Reste maintenant tout l'aménagement paysager qui va débuter incessamment (en fonction de la météo) avec la plantation d'arbres et arbustes et qui s'achèvera au printemps avec les différents ensemencements.

Nous remercions les habitants riverains pour leur compréhension et comprenons les contraintes auxquelles ils sont confrontés depuis le début des travaux.



LE PASSAGE EN LED DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans la dernière parution de Parenthèse, nous vous informions du passage au LED de l'éclairage public. Cette opération s'est déroulée en différentes phases successives en fonction des lieux-dits et hameaux.

Aujourd'hui tout l'éclairage public est passé au LED et cette modification devrait permettre de faire des économies sur la consommation d'énergie. En effet ces ampoules nouvelle génération sont beaucoup moins énergivores et de plus, il sera possible de régler l'intensité lumineuse en fonction de l'horaire et de l'obscurité.

Épisode orageux du 13 août 2025 : retour sur les événements à Argenvières

Dans la soirée du 13 août 2025, notre commune a été touchée par un épisode orageux particulièrement violent. Bien que bref, ce phénomène météo a provoqué des rafales intenses et des chutes d'arbres qui ont nécessité des interventions rapides sur l'ensemble du territoire communal.

Un orage soudain et intense

Vers 18 h 30, un orage très actif a traversé Argenvières et les communes environnantes. En quelques minutes, des vents forts, accompagnés de pluies soutenues, ont causé divers dommages matériels. Heureusement, aucun blessé n'a été signalé.

Dégâts constatés :

Les principaux incidents relevés concernent :

- des arbres et branches tombés sur plusieurs voies communales ;
- quelques toitures endommagées ;
- une coupure d'électricité générale qui a été de courte durée pour la majeure partie des habitants.

Toutefois, les foyers situés sur une partie de la rue Saint Denis, le haut de la Route de Jussy et le Charme ont été impactés très significativement. Les services d'ENEDIS, pourtant très fortement mobilisés ne sont parvenus à détecter la panne que 48 heures plus tard.

Mobilisation et solidarité

Les équipes municipales, appuyées par les sapeurs-pompiers et les services d'astreinte de la DDE, sont intervenues dès la fin de l'événement afin de sécuriser les routes et d'évacuer les obstacles les plus dangereux.

Nous tenons à remercier chaleureusement les habitants qui, spontanément, ont participé au dégagement des voies, à l'entraide entre voisins et à la mise en sécurité des abords immédiats de leurs propriétés.

Prévention et vigilance

Ce type d'épisode, devenu plus fréquent ces dernières années, nous rappelle l'importance de rester attentifs aux bulletins de vigilance météo et de sécuriser les objets pouvant être emportés par le vent en cas d'alerte.

La municipalité continuera à travailler sur l'amélioration des moyens de prévention et sur l'information aux habitants en cas de phénomènes météorologiques intenses.



MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA MUNICIPALITE

COMMEMORATIONS DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE, HOMMAGE AUX DEPORTES

ZOOM SUR NOTRE JEUNE PORTE-DRAPEAU

Raymond, porte-drapeau depuis plus de 20 ans à Argenvières, a passé le relais à Charlie en 2025.

Collégienne, bénévole, sensible au devoir de mémoire et aux valeurs républicaines, fidèle participante aux cérémonies de la Commune et de son collège. Formée à l'ordre protocolaire d'une cérémonie, aux gestes réglementaires, tenue, garde-à-vous, repos, mouvements du drapeau... Sans oublier le Bleu et de France, symbole du souvenir !

**Charlie, pour ta présence et ton engagement :
MERCI !**



REPAS DES AINES

Dimanche 23 novembre 2025

45 personnes se sont retrouvées au restaurant la Pomme d'or de la Charité sur Loire pour le repas offert aux aînés par la commune d'Argenvières.

Moment convivial où les souvenirs et les échanges vont bon train, toujours agrémentés de quelques anecdotes. Au menu :

Apéritif

Paté en croûte maison

Pluma Ibérique avec ses pommes sautées sauce chorizo

Fromages

Profiteroles au Chocolat



CHASSE AUX OEUF DE PAQUES

Belle affluence cette année encore pour la fameuse chasse aux œufs de pâques. Organisée avec brio par Julie, les enfants se sont prêtés avec entrain à la recherche des œufs colorés et ont tous remporté un gourmand chocolat.



FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

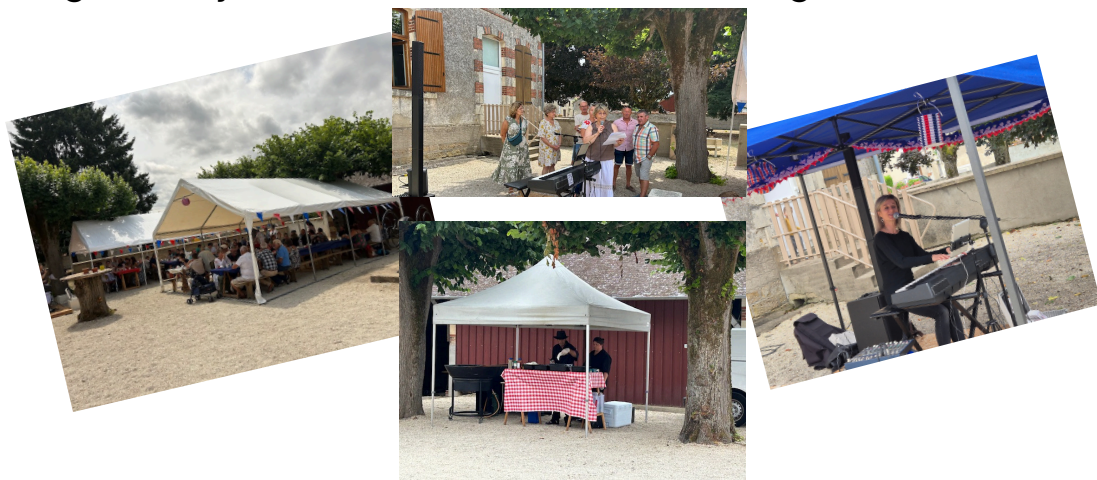
Comme tous les ans, le 14 juillet 2025 a rassemblé une centaine de personnes dans la cour de la salle des fêtes, à l'ombre des tilleuls et des barnums.

Durant l'apéritif, chaque convive a pu déguster les mises en bouche confectionnées par les élus et leur famille.

La paëlla concoctée sous nos yeux a ravi les papilles, suivie par le fromage blanc et la Pêche Melba maison.

Marine Pilard, chanteuse-pianiste, a accompagné ce repas par des chansons françaises dont la plupart nous font rire, réfléchir et nous souvenir...

Merci à tous ceux ayant pu participer à cette agréable journée de vie dans notre village.



NOEL DES ENFANTS

Atelier de Noël pour les enfants d'Argenvières et de Saint Léger Le Petit

Samedi 29 novembre dans la salle des fêtes d'Argenvières sous la houlette de Julie qui anime toujours avec beaucoup d'inventivité et de talents, l'atelier de fabrication de décors pour les fêtes de fin d'année, les enfants et leurs familles jonglaient avec les textures, les couleurs, les découpages, les collages, les paillettes... **LA MAGIE DE NOËL !**

Un goûter a permis de terminer l'après-midi en attendant le spectacle de Noël du 12 décembre 2025.

Spectacle de Noël du 12 décembre

Une cinquantaine d'enfants d'Argenvières et de Saint-Léger-Le-Petit ont assisté au spectacle "Lou la Lutine et le Noël surprise". Le Père Noël est ensuite arrivé pour la distribution de friandises. Un goûter a clôturé cette soirée.

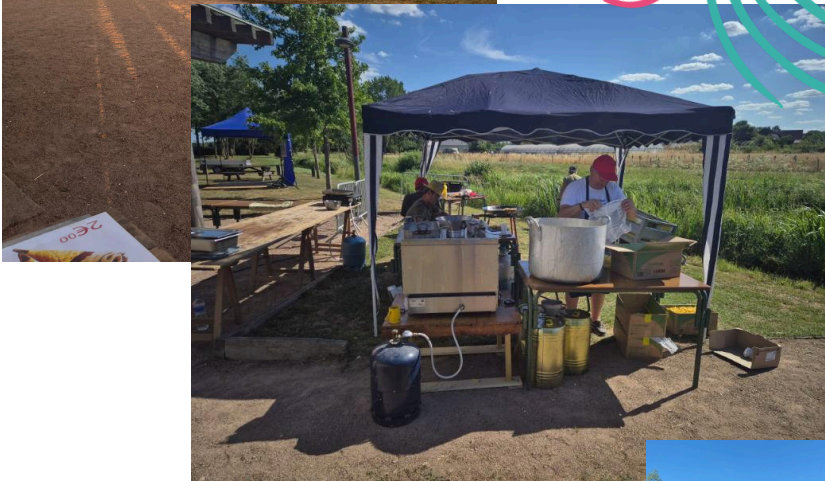


MANIFESTATIONS ORGANISEES

PAR LES 3A

BARBECUE CONCERT

Le Barbecue-concert du 28 juin à la Halte à vélo devient le rendez-vous d'été incontournable et remporte un réel succès. La chanteuse Aline Aline a enchanté l'auditoire de variété française.



"Faisons vivre notre village"



Adhésion annuelle
- individuelle : 8 €
- foyer : 15 €

@ : les3a.argenvieres@gmail.com

1ER MAI - BOIS DES RAUCHES

Belle journée du 1er mai avec Jussy le Chaudrier. De nombreux promeneurs ont profité des grillades et de la buvette, sans oublier le traditionnel brin de muguet à ramasser dans les bois au son du groupe Méli-Mélo Jazz.



SOIREE ILLUMINATION MAISON DE NOEL

Samedi 29 novembre 17h30

Le Rendez-vous est incontournable depuis 4 ans et connaît un succès grandissant.

La Magie des décors lumineux de plus en plus nombreux, met des étoiles dans les yeux des petits et des grands jusqu'au premier Week end de janvier : Chocolat chaud et vin chaud sont proposés à chacun. Le Père Noël aime sa Maison de Noël à Argenvières.

Chapeau Matthew le Magicien de La Lumière



SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Salle comble pour la soirée Beaujolais Nouveau

Les ardoises charcuterie et fromage sont toutes réservées, copieuses et appréciées. L'atelier Tiramisu a permis de déguster un dessert maison « 3A » savoureux. Bravo à tous !



ELECTIONS

MUNICIPALES 2026

Les citoyens seront appelés à voter pour les élections municipales, les 15 et 22 mars 2026.

L'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au :

- mercredi 4 février 2026 pour une inscription en ligne
- vendredi 6 février 2026 pour une inscription au format papier, en mairie ou en consulat.

👉 COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si le recensement citoyen a été effectué à partir de 16 ans) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Dans le doute, vous pouvez également vérifier votre situation électorale sur le site internet : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

🗳️ LE MODE DE SCRUTIN CHANGE POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Jusqu'ici, les petites communes élisaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. Ce système ne permettait pas d'assurer la parité entre les femmes et les hommes.

Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme ou homme/femme, sans panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter/supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote. Dans ce cas, le bulletin sera comptabilisé comme nul.

Informations complémentaires sur le site : <https://www.info.gouv.fr/actualite/municipales-2026-un-nouveau-mode-de-scrutin-dans-les-petites-communes>

« VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR »



Vérifiez votre situation électorale et votre bureau de vote sur le site : [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

VOTE

Pour voter il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Prévoyez un justificatif d'identité & un justificatif de domicile

- en ligne jusqu'au 4 février 2026
- en mairie jusqu'au 6 février 2026

ELECTIONS MUNICIPALES
15 & 22 MARS 2026

VIE DU VILLAGE



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le conseil municipal a voté une délibération pour instaurer une bourse au permis de conduire à l'attention des jeunes de 15 ans à 20 ans.

En effet, dans nos territoires ruraux la mobilité est devenue un enjeu sociétal pour l'accès à l'emploi, le développement économique, l'inclusion sociale, l'autonomie et l'accès aux services publics.

Aussi, la municipalité propose une bourse au permis de conduire d'un montant de 500€ aux jeunes de 15 à 20 ans résidant sur la commune qui passent le permis B pour la première fois. En contrepartie, le jeune boursier s'engage à réaliser une action à caractère associatif ou d'intérêt collectif d'un minimum de 35 heures au sein de la commune.

Le jeune doit déposer un dossier de candidature en ayant pris soin de demander à son auto-école si cette dernière est favorable à signer une convention avec la commune car la participation sera versée à l'auto-école en 3 fois : la première à l'inscription, la deuxième à l'obtention du code et la troisième à l'obtention du permis de conduire.

Pour obtenir tous les renseignements, n'hésitez pas à vous présenter en mairie.

PECHE DANS LES ETANGS COMMUNAUX



Les étangs du Gué au Roi et de Villedoigts sont gérés par la commune.

Chaque année, de pâques à fin septembre la saison de pêche est ouverte.

Pour obtenir un droit de pêche, il est indispensable de venir chercher une carte à la mairie.

L'argent obtenu par la vente des cartes de pêche sert à empoissonner et entretenir les étangs.

SICTREM - ORDURES MENAGERES

Modification de la collecte des déchets

A partir du mois de janvier 2026 les modalités de collecte des déchets changent :

Désormais le tri sélectif (sac jaune), et les ordures ménagères résiduelles (sac noir) seront collectés en porte à porte tous les 15 jours, en semaine impaire.

Le jour de collecte reste le jeudi

Durant la période estivale de juin à septembre, les déchets seront à nouveau collectés chaque jeudi.

Toutes ces informations vous ont été distribuées dans votre boîte aux lettres en décembre 2025 avec le calendrier de collecte pour l'année 2026.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie si vous n'avez pas reçu ces documents, et pour toute question vous pouvez également contacter le SICTREM sur www.sictrembaugy.fr

Pour les nouveaux arrivants



Nous vous invitons à venir nous rencontrer à la mairie ; un livret d'accueil vous sera remis ainsi que les sacs poubelle "jaunes" pour le tri sélectif.

Nous pourrons également répondre à toutes vos interrogations afin de faciliter votre installation.

Carnet d'Etat Civil



Naissances

13/03 Owen PICARD à Nevers
17/05 Elyas METAIRIE à Nevers
24/10 Léo HIDALGO à St Doulchard
10/11 Kurt LEMOY à Nevers

Ils nous ont quittés

23/01 Mme CLAMENT Nadine
26/01 M. BARRY Daniel
29/05 Mme LAVIRON Lucie
01/06 M. MOURAIT Dominique
18/07 Mme ARNOYS Marie
13/08 M. GREGOIRE Marc
21/11 Mme BRUNON Nathalie
20/12 Mme GACOING Marie Françoise



INFORMATIONS UTILES

Ouverture du secrétariat de mairie

Lundi : 8h30 /12h00
Mardi : 8h30 /12h00 - 13h30 / 17h30
Jeudi : 8h30 /12h00 - 13h30 / 17h15
Vendredi : 8h30 /12h00 - 13h30 / 16h00

tel : 02.48.76.51.23
secretariatmairie@argenvieres.fr

Permanence des élus

Lundi : 17h30/18h30 : Francine MENARD, Maire
Mardi : 17h/18h : Michel MOULINNEUF, Adjoint
Mercredi : 17h/18h : Simone TRINQUET, Adjointe
Jeudi : 17h/18h : David CHANDAT, Adjoint
Vendredi : 17h/18h : Francine MENARD, Maire
Samedi : uniquement sur rendez-vous

Déchetterie

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
Lundi et mercredi : 14h00 à 17h30
Mardi et vendredi : 9h00 à 12h00
Jeudi et samedi : 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h30
Dimanche : Fermée

Adresse :

92 Rue de la Résistance,
58400 La Charité/Loire

Démarches administratives

FRANCE SERVICES Sancergues
8 rue Hubert Gouvernel
18140 Sancergues

@ : sancergues@france-services.gouv.fr
Tél : 02.48.79.99.47

Carte d'identité et passeport

MAIRIE de Sancergues
8 rue Hubert Gouvernel
18140 Sancergues
@ : mairie.sancergues@wanadoo.fr
Tél : 02 .48.72.70.42

MARS

Dimanche 15 : élections municipales 1er tour
Dimanche 22 : élections municipales 2ème tour

AVRIL

Samedi 4 : ouverture de la pêche dans les étangs communaux
(fermeture le 27 septembre)
Dimanche 5 : Chasse aux œufs de Pâques
Dimanche 26 : Souvenir des déportés

MAI

Vendredi 1 : Fête du muguet - Bois des Rauches (les 3A/Jussy le Chaudrier)
Vendredi 8 : commémoration
Samedi 16 : Berry en Selle, sortie vélo

AGENDA 2026

JUIN

Barbecue Concert des 3A

JUILLET

Mardi 14 : Fête Nationale

NOVEMBRE

Mardi 11 : commémoration
Soirée Beaujolais Nouveau (Les 3A)

DECEMBRE

Soirée Illuminations maison de Noël (Les 3A)
Spectacle de Noël des enfants
(Argenvières et Saint-Léger-Le-Petit)